

Éditorial

L'avenir de la Société Chimique de France et de ses publications

par le Président Alain Horeau

La Société Chimique de France, créée il y a 120 ans, est restée, pendant plus d'un siècle, fidèle à ses objectifs initiaux : tous les chimistes (car chacun se sentait « concerné » par les sujets scientifiques des autres) se réunissaient au moins tous les mois et confrontaient leurs idées après des communications orales accompagnées de discussions passionnées et fécondes. Le *Bulletin de la Société Chimique* éditait les mémoires de ses membres. Voici, résumées, les préoccupations essentielles de notre Société. Être reçu Membre constituait un honneur, vivement ressenti et qu'il fallait mériter par un niveau scientifique certifié par deux parrains qui connaissaient personnellement le candidat.

Maintenant, notre Société a éclaté en « Divisions », et les rapports entre chimistes s'établissent à l'occasion de « colloques », de « journées », dans lesquels les sujets abordés sont bien délimités.

Cette évolution est la conséquence inévitable, d'une part de la spécialisation de plus en plus poussée de tous les chimistes et, d'autre part de l'impossibilité de se réunir souvent, étant données les conditions de travail actuelles (distances, horaires, difficultés de la circulation, etc.).

Devenir Membre de notre Société (où le parrainage est facile à obtenir) est souvent ressenti par les jeunes comme une charge financière sans compensation apparente. Et l'abonnement à un Bulletin, que l'on trouve dans toutes les bibliothèques, ne paraît plus nécessaire.

Conscient de l'existence de ces problèmes, dont l'importance s'affirme sans cesse, notre Conseil a compris, depuis plusieurs années qu'une rénovation, une adaptation aux conditions actuelles devait être réalisée. Les nombreuses discussions, poursuivies dans des commissions constituées à cet effet ont abouti à des projets dont certains vont être réalisés dans quelques semaines. Nos Membres ont le droit d'en être informés.

Un gros effort a été entrepris pour améliorer la qualité du *Bulletin de la Société Chimique de France* et la présentation de son contenu. Une partie (actuellement la partie n° 2) sera consacrée à la « Chimie moléculaire » et placée sous la responsabilité scientifique de Guy Ourisson. Ce dernier s'est déjà assuré la collaboration d'examineurs français et étrangers en nombre suffisant, et deux d'entre eux porteront un jugement d'une sévérité accrue sur chaque mémoire et conseilleront leurs auteurs. La parution de cette partie, sous sa forme nouvelle, est très proche.

Après avoir envisagé de transférer tout ce qui concerne la « chimie du solide » aux *Annales de chimie* renouvelées, nous avons décidé que l'autre partie du Bulletin serait entièrement conservée; son démarrage a été pris un peu plus tardivement; elle a été confiée à Robert Schaal et son titre, inchangé pour l'instant, sera « Chimie physique, minérale et analytique ».

Les deux parties du *Bulletin* seront soumises aux mêmes critères et devront avoir la même qualité; nous accepterons les mémoires en anglais, et nous limiterons la longueur des mémoires.

Le *Bulletin* ainsi modernisé sera, je l'espère, apprécié et les jeunes chimistes devront pouvoir s'y exprimer sans avoir la crainte que ce choix nuise à leur carrière.

Une entente complète vient d'être réalisée avec la Société de Chimie Industrielle; *L'actualité chimique* va devenir un journal commun; cette double appartenance figurera sur la couverture. Dans un prochain numéro nous commenterons cette fusion qui sera très féconde et aura, de plus, figure de symbole.

D'autre part un projet de publications d'« abrégés » trilingues basé sur une association trinationale (Angleterre, Allemagne Fédérale, France) est en voie de réalisation.

Ainsi, les problèmes liés à nos modes

d'expression scientifiques (sous ses formes variées) et aux informations concernant la vie de notre Société, vont trouver prochainement une solution satisfaisante. Mais ce n'est pas suffisant. La Société Chimique de France peut avoir des ambitions plus larges que celles qui concernent les publications; elle doit s'intéresser non seulement à la chimie mais aux chimistes.

Sans entrer dans le circuit engorgé de la formation permanente, la Société Chimique pourrait dégager, par des sondages appropriés, les domaines dans lesquels se fait

sentir la nécessité d'une information adaptée. Notre Société est bien placée pour effectuer, avec l'aide des grands établissements d'enseignement, et celui des industriels une évaluation permanente du nombre de chimistes formés et du nombre nécessaire pour couvrir les besoins de la Nation.

L'activité du chimiste est peu, ou mal connue; l'image puérile du chimiste « pollueur » est un indice de cette ignorance. Il faudra s'efforcer d'améliorer notre image de marque et de faire comprendre le rôle primordial qui est le nôtre dans l'amélio-

ration des conditions matérielles de la vie de tous les jours.

Cette liste pourrait être précisée, complétée. Elle le sera par la création d'une nouvelle Division assistée de groupes de travail.

En se dotant ainsi de publications solides et en élargissant ses activités, la Société Chimique de France devrait recruter de nouveaux Membres.

L'insuffisance de leur nombre a été un souci permanent pour tous les Présidents successifs.